

L'ARS Paca consacre 1,8 M€ à la lutte contre le tabac en région Paca.

Marseille, le 29 janvier 2018.

Santé publique France publie, pour la première fois, un état des lieux détaillé et actualisé avec les données disponibles les plus récentes, des habitudes tabagiques et de la morbidité associée au tabac dans les régions françaises, jusqu'au niveau départemental. Ce bulletin permettra à l'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) d'ajuster sa politique en matière de prévention et de lutte contre le tabac.

Que faut-il en retenir ?

Les données rassemblées soulignent d'importantes inégalités régionales : la région Paca est à la fois la plus touchée par la prévalence du tabac (32,2 %) et celle dans laquelle la baisse n'est pas significative. C'est aussi une région où l'incidence du cancer du poumon et la mortalité par cancer du poumon sont élevées et au-dessus de la moyenne nationale pour les femmes.

Une politique active de prévention

La lutte contre le tabagisme est donc une priorité absolue de santé publique en région Paca. Cette stratégie est d'ailleurs inscrite dans le projet régional de santé (PRS) pour la période 2018-2023. Elle se décline dans le Programme régional de réduction du tabagisme, en cohérence avec les axes prioritaires du fonds de lutte contre le tabac et de la politique régionale de promotion de la santé, visant à réduire les inégalités sociales de santé. Fédérateur, ce programme mobilise les usagers autour d'actions emblématiques comme le « Moi(s) sans tabac ».

1,8 million d'euros consacrés à la prévention contre le tabac en région Paca.

1,8 million d'euros. C'est le montant d'aides versées par l'ARS Paca dans le cadre de l'appel à projet régional de réduction du tabagisme lancé en 2018. 17 projets ont été retenus : sept d'entre eux, portés par des établissements sanitaires, contribuent à la priorité nationale de préfiguration de « lieux de santé sans tabac ». Un opérateur a été sélectionné pour animer le dispositif d'appui visant à accompagner les porteurs de projets, évaluer les projets, mobiliser et animer les acteurs de la lutte contre le tabac.

Le Moi(s) sans tabac : un rendez-vous devenu incontournable

Projet emblématique de la lutte contre le tabagisme, le Moi(s) sans tabac est financé par Ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France en partenariat avec l'Assurance Maladie et déployé avec l'appui du comité régional d'éducation pour la santé (Cres) Paca, ambassadeur du dispositif en région. Le record de participation, constaté nationalement, est amplifié en Paca : **18 000 participants**, ce qui représente une **hausse de 57 %** par rapport à l'année précédente. **Plus de 220 actions** ont été déployées sur le terrain.

Pour en savoir plus : téléchargez le bulletin de Santé publique [en cliquant ici](#).